

LIEU DE TRAVAIL : École Monseigneur de Laval  
(pavillon élémentaire), Regina, SK.

DÉBUT DU MANDAT: du 28 août 2017  
au 2 avril 2018

École de langue première  
aujourd'hui...  
**Francophone**  
**bilingue**  
pour la vie!

1440, 9<sup>e</sup> Avenue Nord  
Regina (Saskatchewan)  
S4R 8B1  
1 877 273-6661  
cefsk.ca



## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

### Contrat temporaire à temps plein 1,0ÉTP

#### DESCRIPTION DU TRAVAIL

Il s'agit d'un poste temporaire à temps plein. Il ou elle est titulaire de la première année. L'École Monseigneur de Laval (pavillon élémentaire) a une clientèle d'au-delà de quatre cents élèves. La communauté scolaire est en pleine croissance et offre une programmation scolaire par excellence de la prématernelle à la sixième année. Si vous aimez relever de nouveaux défis, ce poste est pour vous.

#### EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un Baccalauréat en éducation (obligatoire) avec spécialisation en éducation au niveau primaire, est un atout;
- Posséder une expérience pertinente en enseignement au primaire;
- Une expérience de l'enseignement en milieu minoritaire, un atout ;
- Détenir un Certificat d'enseignement de la Saskatchewan OU être en mesure de l'obtenir (consulter le site Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board): [www.sptrb.ca](http://www.sptrb.ca)
- Maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais ;
- Adore travailler avec les élèves ;
- Être en mesure d'adapter les stratégies d'enseignement en fonction des besoins individuels des élèves.

#### SALAIRE : selon la convention collective du personnel enseignant en vigueur

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, en français, ainsi qu'une lettre d'intérêt **avec mention du numéro de référence 77-1617, au plus tard le 29 mai 2017**, à l'attention du conseiller en ressources humaines : [mlizotte@cefsk.ca](mailto:mlizotte@cefsk.ca)

*Les demandes reçues après la date de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et candidates. Nous communiquerons uniquement avec ceux et celles retenus pour une entrevue. Toute personne employée par le CÉF doit fournir un relevé de ses antécédents judiciaires incluant la vérification du secteur vulnérable avant son entrée en fonction.*



Conseil  
des écoles  
franosaskoises

